Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 19: **Fenêtre sur cour**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ACTUALITÉ

LANCEMENT DU PREMIER CONCOURS AU PAV

A Genève, le premier concours d'architecture du secteur Praille Acacias Vernets (PAV) est lancé. Après le déclassement de 130 hectares de la zone industrielle de La Praille, adopté à l'unanimité par le Grand Conseil en juin dernier, la première parcelle dont l'Etat a l'entière maîtrise, au lieu-dit La Marbrerie, fait l'objet d'un concours d'architecture international en procédure ouverte. Le lancement d'un concours SIA permet d'anticiper et d'enclencher le processus de mutation du secteur PAV, qui sera formalisé par un plan directeur de quartier (PDQ) en cours d'élaboration.

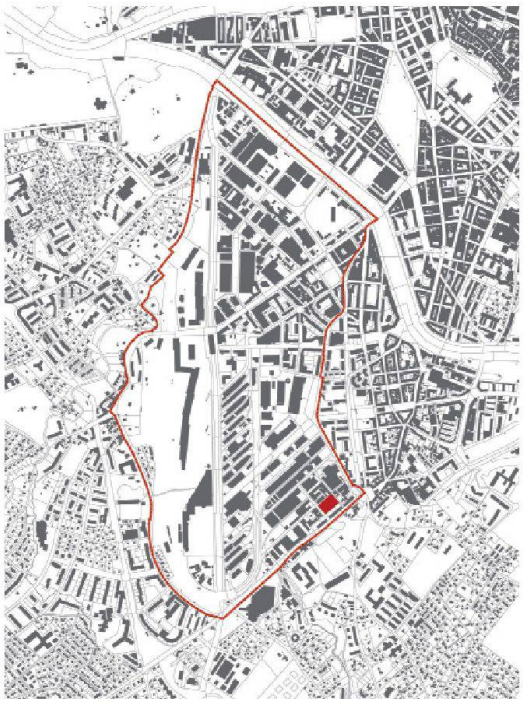

Le programme de ce concours, relativement ouvert, comprend de 70 à 90 % de logements, dont 2/3 de logements d'utilité publique (LUP), et 30 à 10 % d'activités. L'objectif est de favoriser la mixité fonctionnelle et sociale, afin de préfigurer ce qui se passera sur l'ensemble du secteur PAV.

Une grande liberté sera laissée à l'appréciation des concurrents, tant en ce qui concerne la densité, pouvant aller jusqu'à 4, que la hauteur des bâtiments, théoriquement limitée au plafond aérien (175 m). Les projets permettront d'évaluer la formule la plus adéquate entre densité, hauteur et espaces publics, du point de vue de la forme urbaine comme de la faisabilité économique.

Une étude en vue de l'élaboration du PDQ réalisée par Roger Diener, membre du jury, a permis d'identifier un certain nombre d'hypothèses susceptibles de guider les réflexions des concurrents.

Au vu de l'importance de ce premier concours pour le PAV, les projets rendus seront évalués un jury de haute volée[1], comprenant des spécialistes romands et alémaniques reconnus au plan international.

AHO

[1] Membres professionnels : Isabel Girault, Pascale Lorenz, Astrid Staufer, Florian Barro, Andrea Bassi, Francesco Della Casa (prés.), Roger Diener, Gabriele Guscetti, Bruno Marchand, Alain Robbe, Jean-Pierre Stefani

FEU VERT PARTIEL POUR LE CEVA

Le Tribunal fédéral (TF) vient de se prononcer sur les recours qui avaient demandé cet été l'effet suspensif suite à la décision favorable du Tribunal administratif fédéral au sujet du CEVA. Le projet de la future ligne ferroviaire, appelée à relier Cornavin à Annemasse en passant par les Eaux-Vives (voir *TRACÉS* n° 3/2009), était resté bloqué depuis trois ans.

Le TF donne ainsi un feu vert partiel à l'ouverture du chantier et n'accorde l'effet suspensif que sur la partie du tunnel de Champel. Les maîtres d'ouvrage, l'Etat de Genève et les CFF, se réjouissent de cette décision qui permettra l'ouverture du chantier sur tout le reste du tracé.

D'après un communiqué conjoint de la délégation du Conseil d'Etat au CEVA et des CFF, la mobilisation des entreprises adjudicataires va débuter ces jours, afin de pouvoir ouvrir le chantier dans les semaines qui viennent. Les travaux préparatoires, qui consistent à dévier les réseaux souterrains et à préparer les zones d'installation de chantier, devraient commencer cette année encore. Les travaux de gros œuvre démarreront début 2012. La durée du chantier, initialement planifiée sur six ans, pourrait se voir prolongée, mais l'objectif d'une mise en service du RER franco-valdo-genevois en décembre 2017 est conservé.

AHO